



BILAN DE L'IMPLICATION DU MILIEU MUNICIPAL EN AGRICULTURE URBAINE

· Seattle · Vancouver · Toronto ·

Bilan de l'implication de trois municipalités en agriculture urbaine



Collectif d'auteurs

Alternatives - 3720, Avenue du Parc, Bureau 300,

Montréal (Québec) H2X 2J1, Canada

514-982-6606; www.alternatives.ca

Remerciements

Il est essentiel de souligner le travail collectif des stagiaires et bénévoles qui ont effectué la recherche, la rédaction, la correction, la mise en forme ainsi que toutes autres tâches qui ont permis la réalisation de ce bilan.

Rédaction

Florian Wolfe
Guillaume Moreau
Lucie Monthieux
Marie-Ève Desroches

Direction

Gaëlle Janvier

Aide à la rédaction

Christopher Bryant
François Decary-Gilardeau
Laurence Fauteux
Justin Doucet

avant-propos

Ce document dresse un portrait des politiques municipales en agriculture urbaine dans trois villes : Seattle, Toronto et Vancouver. En comparant différents modèles de gouvernance en agriculture urbaine, ce bilan s'inscrit dans un processus de réflexion amorcé par la tenue d'une consultation publique sur l'agriculture urbaine à Montréal lors de l'été 2012. Les membres de la rédaction ont étudié la documentation existante sur le sujet afin d'identifier les diverses politiques et formes d'implication de ces villes en la matière. Alternatives, en tant qu'organisation membre du groupe de travail en agriculture urbaine (GTAU), a réalisé le présent bilan pour contribuer une information utile aux acteurs montréalais intéressés. Cette information servira à alimenter et favoriser l'élaboration d'outils et de partenariats concrets visant l'intégration de l'agriculture urbaine dans les politiques municipales à Montréal et dans d'autres villes du Québec.

Le 15 novembre 2011, en vertu du droit à l'initiative accordé aux Montréalaises et Montréalais dans la Charte des droits et libertés, le Groupe de travail sur l'agriculture urbaine (GTAU) a déposé à la mairie de Montréal une pétition recueillant 29 068 signatures pour la demande d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Cette consultation publique fut organisée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) aux mois de mai et juin 2012. La tenue de cette consultation et la publication du rapport concernant la consultation publique par l'OCPM en octobre 2012 sont des étapes déterminantes dans la promotion de l'agriculture urbaine à Montréal, menée depuis plusieurs années par de nombreux acteurs de la société civile montréalaise.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
S E A T T L E	6
Structures politiques régionales et municipales	7
Seattle-King County Acting Food Policy Council	7
The Regional Food Policy Council of the Puget Sound Regional Council	8
Local Food Action Initiative	9
P-Patch Gardening Program	10
Seattle Department of Planning and Development	10
Department of Neighbors	11
Departement of Human Services	12
Parks and Recreation Department	12
Office of Sustainability and Environment	13
Politiques programmes et règlements	13
Partenariats entre le secteur public et la société civile	14
City Fruit	14
Seattle Tilth	15
V A N C O U V E R	17
Structures politiques régionales et municipales	18
Food Policy Task Force	18
Plan d'action alimentaire: food Action Plan	18
Conseil de politique alimentaire : Vancouver Food Policy Council	19

Politiques programmes et règlements.....	21
The Food Charter.....	21
City of Vancouver’s Urban Agricultural Design Guidelines for the Private Realm.....	22
Designing Urban Agriculture Opportunities for the Southeast False Creek.....	22
Partenariats entre le secteur public et la société civile.....	23
The Community Demonstration Garden.....	23
Fresh Roots Urban Farm Society (Fresh Roots).....	23
T O R O N T O	25
Structures politiques régionales et municipales.....	26
Le Conseil de politique alimentaire : Toronto Food Policy Council	26
Politiques programmes et règlements.....	28
Toronto Food Charter	28
Le Green Roof Bylaw.....	29
Le Green Bin Organics Program.....	29
Partenariats entre le secteur public et la société civile.....	29
Live Green Toronto.....	29
Food Share.....	30
GrowTO.....	31
CONCLUSION	33

INTRODUCTION

L'agriculture urbaine est une activité qui, depuis une trentaine d'années, suscite un intérêt croissant de la part des autorités municipales et régionales au Canada et aux États-Unis. À Montréal, plus de 17 000 jardiniers actifs dans les jardins communautaires et collectifs ont été recensés, et la moitié des résidents de la région métropolitaine de Montréal (51 %) indiquent que quelqu'un dans leur ménage cultive des aliments dans leur cour, sur leur balcon ou dans un jardin (sondage Léger Marketing, mandaté par Alternatives, réalisé du 11 au 13 octobre 2011).

Chaque ville réponds à ces activités de manière différente; le présent rapport concentre ses recherches sur trois villes, afin de pouvoir présenter, de façon détaillée, comment elles ont abordé l'agriculture urbaine. Deux grandes métropoles canadiennes ont donc été retenues, soit, Toronto et Vancouver. Les mesures adoptées à Seattle sont relativement jeunes en comparaison à celles de la Philadelphie, où les initiatives se sont développées sur une plus longue période. Néanmoins, cette ville de la côte ouest américaine est retenue, parce que son dynamisme récent démontre qu'elle a fortement misé sur l'agriculture urbaine comme enjeu d'actualité.

À travers ce bilan descriptif, nous cherchons à démontrer les différences et les similitudes organisationnelles entre les trois villes. L'objectif premier est d'informer les citoyens des démarches extérieures afin de s'en inspirer pour promouvoir une amélioration du cadre politique sur l'agriculture urbaine.

Afin de permettre une lecture transversale et de permettre des comparaisons entre les villes étudiées, chaque étude de cas sera présentée en trois parties. La première traitera des structures politiques municipales et régionales affectées à la gestion de l'agriculture urbaine et du système alimentaire local dans son ensemble. Il sera question de présenter l'organisation des services municipaux ainsi que les conseils de politique alimentaire mis en place par ces villes. La deuxième partie sera consacrée à la présentation des politiques, programmes ou règlements créés par ces structures politiques. Ces présentations ne se veulent pas des portraits exhaustifs de la législation en ce domaine, mais seront rédigées de façon à permettre au lecteur de prendre connaissance d'exemples récents et pertinents. Enfin, la troisième partie proposera quelques exemples de partenariats enrichissants entre les pouvoirs publics et des organisations de la société civile dans chacune des villes afin d'imaginer quels types de soutien concret peuvent apporter les autorités d'une ville aux intervenants en agriculture urbaine.

SEATTLE

Seattle est une ville-phare en matière d'agriculture urbaine et, plus particulièrement, en ce qui concerne les jardins communautaires. Son rayonnement est le résultat d'un intense travail concerté entre les acteurs du milieu, à savoir les entrepreneurs, académiques, le secteur public et les autres individus qui travaillent pour leur communauté.

Parallèlement, il y a eu une longue succession de décisions progressistes dans l'État de Washington, quant à la préservation des terres agricoles et l'établissement de districts de production agricole. Dans le comté de King par exemple, diverses initiatives ont vu le jour dès 1995, comme la création d'une commission sur l'agriculture et la publication d'un rapport sur la mise en valeur des fermes et des forêts.

Sur le plan municipal, les organisations et les activistes engagés sur ce front collaborent depuis des décennies. Leurs efforts intègrent l'administration municipale, les commerçants et les universités, afin de développer des plans et des politiques d'agriculture urbaine, ainsi qu'une législation sur l'alimentation locale. Cette collaboration a porté fruit : l'organisation faîtière de la métropole de Seattle créait, en janvier 2010, un conseil régional de politique alimentaire : le Puget Sound Regional Council. Cette même année 2010 fut déclarée « l'Année de l'agriculture urbaine » par le conseil municipal de Seattle, ce qui a permis l'émergence de nombreuses initiatives publiques visant à promouvoir ce conseil régional et à mieux le gérer..

STRUCTURES POLITIQUES RÉGIONALES ET MUNICIPALES

Seattle-King County Acting Food Policy Council

Le *Seattle-King County Acting Food Policy Council* (AFPC) a été créé en 2006, comme lieu de réflexion sur les moyens nécessaires visant à répondre aux enjeux de sécurité alimentaire et à développer les soutiens aux agriculteurs locaux¹. Ce conseil n'est plus actif depuis 2009, son mandat ayant été repris par le *Regional Food Policy Council* affilié au Puget Sound Regional Council (voir plus bas). Durant ses 3 années d'existence, l'AFPC fut constitué d'experts représentant les différents secteurs rattachés aux questions d'accès à la nourriture et aux questions de politique alimentaire. Il ne s'agissait pas d'une institution publique régionale, même si certains élus y siégeaient, car le conseil fut créé par un ensemble d'organismes communautaires. Sa présence sur la scène publique et les travaux qu'il a réalisés ont cependant ouvert largement la voie à l'apparition d'institutions publiques régionales œuvrant dans le domaine du système alimentaire local.

L'AFPC avait pour objectif d'assurer un accès égal pour chaque citoyen à une nourriture saine qui est produite et

distribuée de façon équitable. Son autre objectif était de faire en sorte que l'agriculture et la distribution de nourriture contribuent au développement de l'économie locale et à l'établissement d'un environnement sain.

Une partie importante des travaux de l'AFPC prenait la forme de publications de recherches en collaboration avec des autorités locales. Par exemple, un guide complet portant sur les différentes maladies des plantes fut réalisé, décrivant les symptômes permettant d'identifier ces maladies. Divers traitements possibles y figuraient également selon le type d'agriculture (plantation, verger, jardin, etc.).

Dès 2006, le conseil a établi un partenariat avec l'Université de Washington afin d'évaluer les caractéristiques d'un système alimentaire à l'échelle d'un quartier. Les résultats de cette recherche furent publiés dans le *Sound Food Report* (2006)², procurant une excellente source de données sur le système alimentaire local. Ce rapport a permis la conduite de nouvelles recherches et l'adoption de politiques favorisant l'accès des personnes vulnérables à une nourriture saine. Les analyses d'impacts, recommandations

¹ Acting Food Policy Council, 2009. Strategic Planning Framework, p.3

² Garrett Steven et al., 2006. Sound Food Report : Enhancing Seattle's Food System, 229 p.

et évaluations de coûts présentes dans ce rapport ont été l'élément déclencheur à la base de l'élaboration d'une politique alimentaire locale.

The Regional Food Policy Council of the Puget Sound Regional Council

En janvier 2010, le *Puget Sound Regional Council* a approuvé la création du *Regional Food Policy Council* (RFPC), afin d'établir une commission de concertation entre les différents organismes communautaires, économiques, agricoles, et les autorités locales de la région. Cette initiative a pris forme suite à la dissolution du *Seattle-King County AFPC*, en réponse aux nombreuses demandes de voir apparaître un organe de concertation au niveau du gouvernement. L'affiliation entre le RFPC et le *Puget Sound Regional Council* comme structure gouvernementale est donc une différence majeure par rapport à l'AFPC, ce dernier étant un organe de concertation composé majoritairement d'organismes communautaires de défense des droits en matière de sécurité alimentaire. Le RFPC a une composition très diversifiée et des liens étroits avec les élus de la région; le rôle de ce conseil est donc d'identifier les lacunes présentes dans le système alimentaire régional et formuler des recommandations de politiques et mesures pour y combler.

Le *Puget Sound Regional Council* est une assemblée d'élus locaux faisant office d'organisation administrative pour les quatre comtés de la métropole de Seattle. En plaçant le RFPC sous sa tutelle, l'objectif était de représenter les différents intérêts des populations urbaines, périurbaines et rurales ainsi que de créer des liens étroits entre les producteurs locaux et les consommateurs urbains.

Le RFPC rassemble donc les représentants des différents secteurs du système alimentaire régional, que ce soit en amont (producteurs, distributeurs), en aval (consommateurs et composteurs), ou dans l'encadrement (organismes chargés de l'environnement, de l'habitat, de la sécurité ou du développement économique). En collaboration avec les citoyens engagés, tels ceux actifs dans le *King County Acting Food Policy Council* (AFPC), ces représentants développent des politiques visant la préservation des terres agricoles, l'accompagnement d'un développement économique et social, l'amélioration de la santé publique et l'augmentation de l'accès à une nourriture locale et saine.

Local Food Action Initiative

En 2007, le conseil municipal de Seattle a formé une équipe interdépartementale pour créer un cadre de travail pour l'élaboration de politiques alimentaires. Une multitude d'agents ont été impliqués dans cette initiative, dont, l'AFPC et le *Board of Health County Council*. De vastes débats publics ont eu lieu, afin d'intégrer les avis des citoyens et des experts. Ce processus a permis d'établir des objectifs et de proposer des actions spécifiques pour renforcer le système alimentaire de la métropole au niveau de sa durabilité et de la gestion de risque. La résolution 31019, adoptée par le conseil municipal en avril 2008, a permis de finaliser la forme de cette structure d'action. Son objectif est d'améliorer le système alimentaire local et régional tout en l'articulant aux questions de justice sociale et raciale, de développement durable et de préparation aux états d'urgence. La *Local Food Action Initiative* a ainsi créé une structure d'action visant à intégrer la planification et l'élaboration de politiques sur le système alimentaire à l'ordre du jour de la Ville. Cette intégration émane d'une forte collaboration interdépartementale au sein de la Ville de Seattle et entre les différents organismes métropolitains.

Le *Local Food Action Initiative* reconnaît l'accès à la nourriture comme un des besoins fondamentaux pour une communauté. En raison du travail de longue haleine entrepris par la ville sur l'élaboration et la mise en pratique de politiques environnementales, ces enjeux ont déjà été assimilés par la majeure partie des départements. En ce sens, le développement d'un meilleur système alimentaire local a été facilité par la ville de Seattle, dont l'encadrement a permis aux différents acteurs impliqués d'adopter un langage commun.

OBJECTIFS DU *LOCAL FOOD ACTION INITIATIVE* :

- Renforcer le système alimentaire régional, réduire ses impacts environnementaux négatifs et minimiser ses dépenses énergétiques;
- Consolider les ressources locales et régionales;
- Accroître l'accès à une nourriture saine, particulièrement pour les populations à faibles revenus, et ce, à travers un accroissement :
 - Des opportunités de culture de nourriture saine;
 - De l'offre de programmes éducatifs et le développement de cuisines communautaires.

P-Patch Gardening Program

Ce programme de jardins communautaires a débuté en 1973. Ce programme municipal agit en collaboration avec le *P-Patch Trust*, une fondation accessible aux citoyens souhaitant s'engager dans le développement de jardins communautaires. Ensemble, le *P-Patch Gardening Program* et le *P-Patch Trust* cherchent à acquérir, à bâtir et à préserver des jardins communautaires dans la ville de Seattle et supervisent plus de 75 jardins communautaires accessibles à plus de 4 400 jardiniers. Le programme fonctionne en partenariat avec la banque alimentaire de Seattle, à laquelle les jardins ont fourni, pour l'année 2010 seulement, plus de neuf tonnes de leur production. Cela équivaut à plus de 40 000 lbs. d'aliments frais.

Ces dernières années, la demande d'espaces pour la création de jardins communautaires a fortement augmenté.

Des efforts ont été entrepris en 2010 pour répondre à cette demande : les jardins existants peuvent désormais s'étendre sur la totalité de la superficie de leurs terrains et une subvention de deux millions de dollars US a été versée pour la création de nouveaux jardins.

Seattle Department of Planning and Development

Le *Seattle Department of Planning and Development* (DPD) développe, administre et applique les normes d'usage du sol et des bâtiments de la ville. Il est aussi responsable de l'élaboration des plans directeurs et développe des politiques et des règlements portant sur la protection de l'environnement, les standards de logement ou l'agriculture urbaine. Il sera question, dans la section « outils réglementaires » du texte, l'importance du rôle qu'a joué ce département dans l'amélioration du cadre réglementaire concernant l'agriculture urbaine à Seattle.



Department of Neighbors

Le Department of Neighbourhoods s'est engagé dans l'encadrement et dans la promotion de la participation publique au domaine de l'agriculture urbaine. Cette action est essentiellement réalisée à travers son rôle de coordonnateur du P-Patch Gardening Program.

Parallèlement à cela, le *P-Patch Gardening Program* encourage la création de partenariats avec d'autres programmes comme les marchés jardiniers, les programmes de jardinage pour les jeunes ou les programmes communautaires de sécurité alimentaire. Ces collaborations permettent un meilleur accès à la pratique du jardinage et à la consommation d'une nourriture saine pour des publics vulnérables cibles, comme les populations à faibles revenus, les immigrants ou les jeunes.



Department of Human Services

Le *Department of Human Services* doit faire en sorte que chaque citoyen de Seattle ait accès à une quantité suffisante de nourriture et au système de soins. Le département finance des programmes et des services alimentaires.

Sous la tutelle du *Department of Human Services*, on retrouve différents programmes:

- Une banque alimentaire : un service de proximité qui fournit de la nourriture et d'autres denrées nécessaires aux ménages à bas revenus et aux itinérants. Le département gère 16 sites de distribution à travers la ville de Seattle;
- Un programme de distribution de nourriture à domicile destiné aux personnes âgées;
- Un programme de distribution de repas annuels pour les itinérants et, durant l'été, pour les enfants;
- Un programme de fourniture de nourriture en cas d'urgence, administré aussi par le département des finances depuis les années 1980.

Parks and Recreation Department

Le *Parks and Recreation Department* est impliqué dans l'agriculture urbaine. En effet, sa mission est d'offrir des activités de loisirs aux citoyens et de promouvoir les activités communautaires à l'extérieur. Il a mis en place un programme de système de nourriture dans les parcs urbains. Le Parks Urban Food System met en place des activités communautaires encourageant l'accès à une nourriture saine, à la possibilité de pratiquer des activités de loisirs dynamiques et à la sensibilisation aux questions environnementales.

Le *Parks and Recreation Department* entretient aussi de nombreux partenariats inter-départementaux, entre autres avec *l'Office of Sustainability and Environment* avec lequel il a mis en place des organisations comme *City Fruit* et *Green Seattle*.

OBJECTIFS DU PARKS URBAN FOOD SYSTEM:

- Encourager un mode de vie sain et actif;
- Fournir une alimentation saine aux citoyennes et citoyens;
- Participer à l'élaboration d'un système alimentaire local durable;
- Administrer les parcs utilisés afin de produire de la nourriture;
- Coordonner les activités de loisirs et d'apprentissage destinées aux enfants, aux personnes âgées et aux populations vulnérables, portant sur l'environnement et l'agriculture.

Office of Sustainability and Environment

Avec le *Department of Neighbourhoods* et le *Parks and Recreation Department* (PRD), l'*Office of Sustainability and Environment* cherche à établir et à promouvoir des programmes et politiques qui permettent d'associer les citoyens à une nourriture saine. Il est actif dans la promotion d'activités comme l'éducation alimentaire, la culture de nourriture locale et biologique ou la préparation et le partage de repas. Ce bureau joue essentiellement un rôle de coordinateur départemental dans l'organisation municipale de l'agriculture urbaine.

POLITIQUES, PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS

Au cours de l'année 2010, qui a été décrétée « L'Année de l'agriculture urbaine », le PRD a effectué un intense travail de promotion de cette activité en procédant à de nombreux changements de règlements.

Modifications aux règlements de zonage

- En zone commerciale : L'agriculture urbaine est autorisée comme activité principale ou secondaire. Les activités horticoles sont limitées à des surfaces allant de 10 000 pieds carrés à 25 000 pieds carrés dans certaines zones.
- En zone industrielle : L'agriculture urbaine est autorisée comme activité principale ou secondaire sur les toits et les pourtours des bâtiments en dehors de ceux situés dans des zones désignées comme industrielles ou manufacturières. Cependant, l'horticulture reste proscrite dans toutes les zones industrielles et aucun changement à cette situation n'est envisagé.
- En zone résidentielle : Les surfaces agricoles de moins de 4000 pieds carrés sont autorisées en tant qu'usage secondaire du sol sans obtention nécessaire de permis. Les fermes urbaines cultivant sur plus de 4000 pieds carrés doivent obtenir une autorisation préalable de la part du département. De plus, l'agriculture n'est pas autorisée comme activité principale dans les zones résidentielles.

Élargissement de l'autorisation de constructions de serres

- Permission de construire des serres de production alimentaire sur les toits dans certaines zones : ces serres doivent être distantes d'au minimum 15 pieds de la bordure des toits.

Jardins communautaires

- Autorisation d'établir des jardins communautaires dans toutes les zones avec une certaine limitation pour les zones industrielles.

Clarification des définitions de termes clés

- Les termes horticulture, aquaculture, élevage, jardins communautaires et fermes urbaines ont, par exemple, été définis. Ces définitions sont accompagnées de recommandations spécifiques pour chacune des zones où elles peuvent être mises en pratique.

Marchés fermiers

- Ajout des marchés de fermiers à la liste des activités acceptés dans les zones à usage mixtes.

PARTENARIATS ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

City Fruit

City Fruit est une initiative communautaire mise en place en 2008 dans chaque quartier de la ville ayant pour but d'aider les résidents dans la pratique de l'arboriculture fruitière. Le programme permet aux propriétaires d'arbres fruitiers de bénéficier de conseils sur la sélection des arbres, leur taille et leurs soins, et de distribuer les surplus de récolte. En 2010, *City Fruit* a permis la récolte et la distribution de plus de cinq tonnes de fruits.

OUTILS D'ACTION DÉVELOPPÉS PAR CITY FRUIT :

- Des ateliers destinés aux propriétaires sur l'entretien de leurs arbres et des fruits;
- Un mécanisme de partage des fruits;
- Un partenariat avec les écoles pour incorporer des fruits dans les repas servis à leurs élèves;
- Une cartographie des arbres fruitiers de la ville de Seattle en partenariat avec l'University of Washington.

Le financement de *City Fruit* provient à la fois de ses membres, de ses donateurs et de l'administration municipale. Elle bénéficie de nombreux soutiens de la part d'organisations publiques comme l'*Office of Sustainability and Environment* et le *Washington State Department of Natural Resources*, qui lui fournissent des subventions correspondant à 60 % de son budget annuel³. Par ailleurs, *City Fruit* est récemment entrée en partenariat avec le *Parks and Recreation Department* pour permettre à certains de ses bénévoles de s'occuper d'arbres fruitiers dans les parcs de la ville.

Seattle Tilth

Seattle Tilth est une association qui cherche à sensibiliser les citoyennes et citoyens sur la production de nourriture biologique, la préservation des ressources naturelles et l'adhésion au système alimentaire local en offrant des activités éducatives. Ces activités comprennent des cours sur les techniques agricoles pour adultes, le déploiement de jardins éducatifs pour enfants et des ateliers sur le compostage et la qualité de l'eau.

De plus, *Seattle Tilth* développe le programme *Community Kitchens Northwest* en partenariat avec le *Public Health Seattle & King County* et le *Parks and Recreation Department*. Ce programme de cuisines communautaires permet à ses bénéficiaires de partager de la nourriture saine et de la cuisiner ensemble, tout en recevant des informations sur les techniques culinaires, la nourriture biologique et l'alimentation équilibrée.



³ City Fruit, 2011. Annual Report 2011

L'engouement des habitants de Seattle pour l'agriculture urbaine est facilement observable et bien établi. La pratique de cette activité, favorisée par un climat favorable et la densité nettement plus faible qu'à Montréal (1707 hab. / km² pour 4517 hab. / km² à Montréal), facilite une agriculture quasi annuelle dans les nombreux espaces résiduels et jardins privés. D'autre part, les capacités d'innovation et l'activisme de nombreux citoyens ont permis le développement de pratiques originales qui sont désormais connues dans le reste du pays.

Si un climat plus favorable distingue Seattle de Montréal, la similitude entre les deux cas est la que la promotion de l'agriculture urbaine y est un phénomène récent. Tout comme à Montréal, les jardins communautaires, gérés ici par le P-Patch program et les autres projets reconnus comme modèles à suivre, datent du milieu des années 1970. Cependant, la véritable prise en charge par les élus municipaux et régionaux des questions liées à l'agriculture urbaine et au système alimentaire local ne date que de la fin des années 2000.

Les récents engagements pris par les autorités locales dans ces domaines ont permis à Seattle de connaître un rattrapage rapide. Par l'entremise de la *Local Food Action Initiative*, Seattle a clairement reconnu les bénéfices de l'agriculture urbaine et en a fait la promotion en tant qu'objectif municipal. En conséquence, l'Année de l'agriculture urbaine a été très mouvementée dans cette ville. La création du RFPC en 2010 et les vastes modifications aux règlements municipaux illustrent bien le succès des nombreuses initiatives entamées. Ceci témoigne, de la part des élus politiques, d'une meilleure compréhension des enjeux liés à l'agriculture urbaine et le système alimentaire local ainsi que du rôle qu'ils peuvent y jouer.

Le succès de cette promotion se mesure, entre autres, par la forte augmentation du nombre de participants aux programmes de jardins communautaires et par le nombre croissant de jardins potagers privés. Cependant, les infrastructures ne suffisent plus à la demande croissante. De nouvelles actions sont requises pour permettre de renforcer l'efficacité du système alimentaire local et la pérennité des institutions existantes.

VANCOUVER

En Colombie-Britannique, 25 % des aliments sont produits à moins d'une heure du Centre de Vancouver. Plus de 40 % des ménages vancouverois font pousser des aliments dans leur jardin, sur leur balcon ou dans des jardins communautaires⁴. Cependant, bien que l'intérêt des citoyens de la ville pour la pratique de l'agriculture urbaine ait été démontré depuis fort longtemps, la reconnaissance et le soutien officiel des élus pour cette activité ne remontent qu'à une décennie.

En juillet 2003, le conseil municipal de la Ville de Vancouver a approuvé une motion affirmant son soutien au développement du système alimentaire local plus juste et durable : « Un système alimentaire juste et durable est défini comme un système dans lequel la production de nourriture, sa transformation, sa distribution en consommation sont intégrées de façon à améliorer les conditions économiques, sociales et sanitaires du lieu où il prend place⁵ »

Le désir de faire assurer la coordination du système alimentaire local par l'administration municipale remonte à 1990 lorsque des nutritionnistes du *Vancouver Health Department* se sont réunis pour réfléchir à une politique favorisant la qualité et l'accès à la nourriture.

Cette réflexion, voulue ouverte dès le départ, a rapidement intégré des intervenants issus d'autres départements et du milieu communautaire. Ainsi, en 1993, ces rencontres ont permis l'apparition du *Vancouver Food Policy Coalition* (aujourd'hui appelée *Vancouver Food Policy Organization*). Cette coalition, agissant de pair avec de nombreux groupes issus de la société civile, a mené un travail de lobbying en faveur de l'amélioration du système alimentaire local incluant la promotion de l'agriculture urbaine, officiellement reconnue et soutenue par les élus de la ville. Cette démarche a abouti le 8 juillet 2003 lorsque le conseil municipal, en prononçant son soutien énoncé plus haut, a décrété la formation du *Vancouver Food Policy Task Force*.

⁴ IDRC, « Urban agriculture in Vancouver », http://www.idrc.ca/fr/ev-92548-201-1-DO_TOPIC.html

⁵ Ville de Vancouver, « Food Policy Council », page consultée en ligne en mai 2012 au : <http://former.vancouver.ca/ctyclerk/ccclerk/20031209/tr1.htm>

STRUCTURES POLITIQUES RÉGIONALES ET MUNICIPALES

Food Policy Task Force

Le *Food Policy Task Force (FPTF)* était une équipe de travail regroupant 114 membres originaires et piloté par trois conseillers municipaux. Il s'agissait d'un forum officiel chargé de synthétiser les débats et réflexions qui se sont déroulés durant plus d'une décennie, entre autres au sein de la *Vancouver Food Policy Coalition*. Cette équipe mettait en relation les membres de la société civile, les fonctionnaires des différents départements de la Ville, le milieu de la santé et le milieu universitaire. Le groupe a été chargé de produire un rapport regroupant des recommandations permettant d'améliorer le système alimentaire local. Témoignant de la maturité du débat, le FPTF a pu livrer ce rapport au conseil municipal en moins de six mois.

Plan d'action alimentaire : Food Action Plan

Le rapport du FPTF, le *Food Action Plan*, a été approuvé le 11 décembre 2003 par le conseil municipal de Vancouver. Le contenu traitait des thèmes tels que l'équité de production, de distribution et de consommation de nourriture, de la qualité de l'alimentation et de l'amélioration du niveau de santé de la communauté. Les problèmes spécifiques visés étaient la faim, la disparition des terres agricoles, la survie économique des petits producteurs, ou encore, la distance croissante entre les producteurs et les consommateurs⁶.

RECOMMANDATIONS DU *FOOD ACTION PLAN*:

1. La livraison d'un plan de travail provisoire basé sur cinq actions :
 - Évaluer le système alimentaire pour l'ensemble de la ville;
 - Étudier la faisabilité des jardins sur les toits;
 - Développer le réseau des jardins communautaires;
 - Faciliter l'implantation des marchés fermiers de rue;
 - Coordonner les installations de transformation et la distribution alimentaire pour les citoyens à faible revenu.
2. La création de deux postes à temps plein au sein de la Ville dédiés à l'amélioration du système alimentaire :
 - Un coordonnateur des politiques alimentaires;
 - Un planificateur du système alimentaire.
3. La création d'un conseil de politique alimentaire.

⁶-ibid

"Il est recommandé que le Conseil [Municipal] approuve la création d'un Conseil de Politique Alimentaire pour Vancouver, ayant comme mandat d'agir en tant qu'organe consultatif et de développement de politiques. L'objectif du conseil sera d'améliorer la santé et la sécurité du système alimentaire local. Compte tenu de la forte implication des communautés et des organisations communautaires, il est recommandé que le président et le coprésident de ce conseil politique alimentaire soit redevable au Directeur du Département de Planification Sociale. Une connexion avec le Bureau du Développement Durable sera aussi établie.."

- Food Policy Task Force, « Action Plan for Creating a Just and Sustainable Food System for the City of Vancouver »⁷

Conseil de politique alimentaire : Vancouver Food Policy Council

Le *Vancouver Food Policy Council* (VFPC) a été créé en juillet 2004, à la suite de la recommandation centrale du *Food Policy Task Force*. Ce conseil était à la fois un organisme de gouvernance du système alimentaire local et un forum permanent qui accélère la mise en pratique des idées. Il regroupe 21 membres nommés par le conseil municipal et représente l'ensemble des domaines du circuit alimentaire, allant de la production de nourriture à la gestion des déchets. Il intègre des membres de la société civile, comme ceux du milieu universitaire. Il est coordonné par les deux postes de fonctionnaires requis dans le *Food Action Plan* et il est administré par deux conseillers municipaux. Sous la responsabilité du *Social Planning Department* de Vancouver, les coordonnateurs occupent un rôle pivot qui assure un contact direct avec l'ensemble de l'appareil municipal.

Le mandat officiel décerné par la Ville au conseil est de soutenir le développement d'un système alimentaire où la nourriture serait :

1. Saine, nutritive et culturellement convenable;
2. Abordable, disponible et accessible à tous;
3. Produite, transformée, distribuée, consommée et recyclée d'une façon qui soit financièrement viable, conforme au respect de la santé et de la dignité des personnes;
4. Minimale en termes d'impact environnemental.⁸

En se concentrant sur les territoires où la Ville de Vancouver a une réelle capacité d'action, le VFPC forme des réseaux et joue un rôle de catalyseur afin de faire émerger des idées et initiatives favorisant la sécurité et la santé du système alimentaire local. Il étudie les capacités de la ville à développer l'agriculture urbaine, notamment par les jardins communautaires et il effectue des recommandations au conseil municipal à cet effet.

⁷-ibid

⁸- Vancouver City Council, Mandate and terms of reference Vancouver Food Policy Council, November 2007.

Au cours de ses huit années d'existence, le conseil a réalisé de nombreuses initiatives, dont la charte alimentaire de Vancouver qui sera détaillée ultérieurement. Le VFPC a aussi lancé le projet « 2010 jardins communautaires pour 2010 ». Ce dernier, depuis 2006, a permis à la ville de Vancouver de rattraper rapidement son manque considérable de jardins communautaires : le nombre de lots de jardinage a passé de 580 en 2003, à 3260 en 2011.

Le VFPC est aussi à l'origine de plusieurs autres initiatives à Vancouver : le *Hobby Beekeeping Guidelines*, guide qui vise à encourager les bonnes pratiques en apiculture; un plan de développement des marchés fermiers; un changement de règlement autorisant de posséder des poules dans les arrière-cours des ménages privés; et le lancement du programme *Grow a row, share a row*, qui invite les jardiniers à cultiver un rang supplémentaire afin d'offrir leur récolte à la *Greater Vancouver Food Bank Society*.



POLITIQUES, PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS

The Food Charter

Réalisée par le *Vancouver Food Policy Council* et adoptée à l'unanimité le 15 février 2007, le *Food Charter* est un document qui témoigne de l'engagement de la Ville dans la mise en place de politiques alimentaires et encourage l'implication des citoyens en matière de sécurité alimentaire.

Cette charte n'est pas une base juridique contraignante, mais plutôt une déclaration d'intention. Elle sert de cadre légal pour l'élaboration de règlements et de programmes⁹.

Par cette charte, les élus de Vancouver concernés se sont engagés à :

- Augmenter la pratique de l'agriculture urbaine;
- Être des chefs de file dans la conduite municipale et régionale de politiques et programmes portant sur la nourriture;
- Soutenir les agriculteurs régionaux et les producteurs de nourriture;
- Promouvoir le compostage et la préservation des sols sains;
- Encourager un traitement éthique des animaux élevés pour la production alimentaire;

PRINCIPES DE BASE À L'ACTION POLITIQUE EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE LA CHARTE ALIMENTAIRE :

1. **Le Développement économique et communautaire** : Créer une plus grande dépendance à l'économie alimentaire locale et régionale permettant une plus grande sécurité alimentaire ainsi que la création d'emplois.
2. **Santé écologique** : Créer un système alimentaire complet protégeant notre environnement et nos ressources naturelles, réduisant et réutilisant les déchets afin d'améliorer notre environnement local, régional et international.
3. **Justice sociale** : Souligner que l'alimentation est un droit humain et un besoin de base pour tous les citoyens et citoyennes, particulièrement les enfants. Il est reconnu que tous ont droit à une alimentation accessible, abordable, saine et culturellement appropriée.
4. **Collaboration et participation** : L'autosuffisance alimentaire encourage l'engagement social, encourage la responsabilisation et renforcer le lien entre la communauté, les entreprises et les différents niveaux gouvernementaux.
5. **Célébration** : Le partage de nourriture est une des expériences humaines fondamentales. La nourriture rapproche les gens et permet la célébration des diversités et de la communauté.

⁹. Ville de Vancouver, "Vancouver Food Charter", page consultée en ligne en mai 2012 au: <http://vancouver.ca/commsvcs/socialplanning/initiatives/foodpolicy/policy/charter.htm>

- Soutenir l'agriculture biologique et préserver les terres agricoles;
- Améliorer l'accès à une nourriture saine et abordable;
- Améliorer la santé générale des communautés de la ville;
- Créer des échanges et des rencontres éducatives portant sur l'alimentation;
- Célébrer les différentes cultures alimentaires existant en ville ¹⁰.

L'adoption de cette charte a notamment donné lieu à la publication d'une directive de design visant les espaces agricoles urbains en milieu privé.

City of Vancouver's Urban Agricultural Design Guidelines for the Private Realm ¹¹

En 2007, suite à l'adoption de la charte alimentaire, la Ville de Vancouver a ordonné la production d'une série de directives concernant l'agriculture urbaine. C'est suite à une collaboration interdépartementale intégrant également le VFPC que le conseil municipal a adopté le 15 décembre 2008 le *Urban Agriculture Design Guidelines for the Private Realm*. Cette directive permet aux citoyens de bénéficier de consignes pratiques lors de la mise en culture de leurs terrains. Elle offre des indications sur l'accès, la forme et la taille de ces espaces, et des recommandations sur les types de plantes à cultiver. Elle

assiste aussi les fonctionnaires de la ville dans leur évaluation de ces projets, de façon à ce qu'ils soient intégrés au paysage de la ville de manière appropriée.

Designing Urban Agriculture Opportunities for the Southeast False Creek

Le quartier de Southeast False Creek (SEFC), situé en plein cœur de la ville a été considéré comme un laboratoire d'expérimentation de stratégies en agriculture urbaine. Le défi était de développer efficacement un système d'agriculture urbaine au sein d'un quartier dynamique à forte densité.

Depuis 2003, ce quartier en bordure du village olympique fait l'objet d'un processus de renouvellement urbain. En mars 2007, après 10 ans de développement de l'agriculture urbaine dans ce secteur, la Ville de Vancouver a adopté un document préparé par le *Holland Barrs Planning Group* intitulé *Designing Urban Agriculture Opportunities for Southeast False Creek*. Ce document est un recueil des principes de design recommandés dans ce type d'espace, des conseils sur les aspects techniques importants et des stratégies de gestion permettant de développer un système agricole urbain viable. Il s'agit à la fois d'un guide de travail destiné aux planificateurs et autres fonctionnaires de la ville, ainsi qu'un document de référence pour les organisations communautaires, promoteurs et équipes de design.

¹⁰ -City of Vancouver, 2007. *Vancouver Food Charter*

¹¹-Ville de Vancouver, 2009, *Urban Agriculture design for the Private Realm*, document consulté en ligne en mai 2012 au: <http://vancouver.ca/ctyclerk/cclerk/20090120/documents/p2.pdf>

PARTENARIATS ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

The Community Demonstration Garden

En 2005, dans son plan de gestion du quartier Southeast False Creek, le conseil municipal de la Ville de Vancouver a approuvé la création d'un jardin communautaire de démonstration de 2400m², qui faisait partie des indicateurs de performance environnementale du quartier. L'objectif de la Ville était, dans ce projet, de mettre ce terrain à la disposition d'organismes à des fins d'éducation, de promotion, de partage de nourriture et de tenue d'évènements communautaires. Malgré l'incertitude qui entoure la réalisation éventuelle du projet, l'idée est exemplaire parce qu'elle fait concorder les objectifs d'agriculture avec ceux de la rénovation du quartier. La création de ce jardin devait être effectuée en 2010 après les Jeux olympiques; cependant, aucune nouvelle information n'est disponible depuis.

Fresh Roots Urban Farm Society (Fresh Roots)

FreshRoots est un organisme fondé en 2009 pour produire et distribuer de la nourriture à travers un programme communautaire d'agriculture partagée. Il travaille notamment en partenariat avec différentes écoles de la ville de Vancouver. Leur programme, *Fresh Roots Urban Farm Society*, encore au stade de la mise en place, est présenté ici pour l'intérêt de sa démarche. Dès 2011, FreshRoots a commencé à travailler avec la *Queen Alexandra Elementary School* pour gérer leur jardin potager. Le but de ce partenariat est de permettre aux enseignants d'intégrer des ateliers de jardinage dans leur programme sans pour autant qu'ils aient à se préoccuper de l'ensemble de la gestion du jardin. La production issue de ce travail est destinée aux cantines scolaires, ou aux ateliers de cuisine en classe. En janvier 2012, FreshRoots a étendu son action auprès de deux nouvelles écoles et depuis, il entretient un dialogue étroit avec le Vancouver School Board pour continuer l'expansion de ce type de partenariat.

Contrairement à Seattle où plusieurs départements s'impliquent en agriculture urbaine, la majorité des projets de Vancouver étudiés ici relèvent du conseil municipal. Ce rôle prépondérant du conseil municipal explique peut-être aussi une autre spécificité de l'agriculture urbaine à Vancouver : le faible nombre de partenariats établis entre le secteur public et les organismes. Si le VFPC, grâce à son rôle d'institution pivot entre tous les acteurs du système alimentaire local, arrive à mettre en relation différentes personnes et différents organismes autour de projets spécifiques, les départements municipaux et autres administrations gouvernementales n'entretiennent que peu de rapport avec la société civile. Ce mode de fonctionnement ne semble toutefois pas gêner la diffusion de l'agriculture urbaine dans la métropole.

Ainsi, là où Seattle s'appuie sur une excellente collaboration au sein de son administration, Vancouver centralise son action autour de deux organes : d'une part, le conseil de politique alimentaire, pour la concertation, l'émission d'idées et la mise en place de projets concrets et, d'autre part, le conseil municipal, pour la création de règlements et de directives permettant un meilleur encadrement de l'activité.

Dans le cas de Vancouver, on peut aussi constater l'importance d'une charte alimentaire adoptée par un conseil municipal dans le processus de travail commun entre le pouvoir public et la société civile. Au-delà de démontrer la prise d'engagements de la part des élus, une telle charte crée un langage commun entre des intervenants parfois très différents.

TORONTO

Parmi les trois villes étudiées, Toronto a été la première à impliquer le palier municipal dans l'amélioration du système alimentaire. C'est aussi celle où l'implication a été la plus constante. Cette ville a longtemps été à l'avant-garde des initiatives portant sur la santé publique. Toronto est d'ailleurs un des membres à l'origine du mouvement des Villes Santé de l'OMS. C'est dans la logique d'améliorer la santé des Torontoises et des Torontois qu'en 1991, devant l'absence de leadership provincial et fédéral sur la question de la sécurité alimentaire, le conseil municipal de Toronto a créé le *Toronto Food Policy Council (TFPC)*. Comme les quelques organismes de développement de politiques urbaines et rurales au Canada, le TFPC tente de créer des liens entre les producteurs et les consommateurs.

À cause de la prépondérance des enjeux de santé, les actions municipales pour la sécurité alimentaire se sont articulées autour de la *Toronto Public Health*. Cependant, cette configuration n'a pas gêné le développement des autres enjeux qui motivent la pratique de l'agriculture urbaine (éducation, environnement, socialisation, etc.).

STRUCTURES POLITIQUES RÉGIONALES ET MUNICIPALES

Le Conseil de politique alimentaire : Toronto Food Policy Council

Le *Toronto Food Policy Council* a été créé en 1991 par le maire Art Eggleton. L'objectif était de former, selon les termes de Jack Layton, un « think-tank » où les échanges entre les membres permettraient de faire émerger un système alimentaire local favorisant la justice sociale, une alimentation saine, le développement économique et le soutien à une agriculture durable¹². Ce conseil est composé de 30 membres, qui ont pour mission de développer des politiques et programmes permettant un accès équitable à la nourriture, une nutrition saine et équilibrée, un développement des communautés et un environnement de qualité. Les membres du TFPC proviennent des différents secteurs en lien avec le système alimentaire et sont annuellement désignés par le *Toronto Board of Health (TBH)*. Le conseil est composé d'un membre du TBH, deux conseillers municipaux, trois agriculteurs de la

région métropolitaine du Grand Toronto, deux membres du *Toronto Youth Food Policy Council* et 22 citoyens représentant les différents secteurs alimentaires.

Le *Toronto Food Policy Council* est redevable du TBH, et ce dernier lui offre un appui technique par le biais de ses employés. Toutefois, le conseil bénéficie d'une grande liberté dans le développement d'initiatives et de politiques. Il a créé, grâce à sa forte capacité de réseautage, de nombreux partenariats avec des organisations et institutions engagées et stimulées par la créativité de ses propositions. Ces deux dernières décennies, le TFPC a donc apporté des contributions significatives à la rédaction de divers politiques et plans: la *Toronto Food Strategy*, le *Toronto Environmental Plan*, la *Toronto Food Charter* et le *Toronto Food and Hunger Action Plan* - tout en facilitant l'engagement de la Ville au *Greater Toronto Area Agricultural Action Committee*.

¹²-Direction de la santé publique de Montréal, *Op.cit*, p.7

RÉALISATIONS DE LA *TORONTO FOOD POLICY COUNCIL* EN AGRICULTURE URBAINE :

- Le One-tonne per day pilot composting project mené depuis 1997 avec le Works and Environment Department;
- La publication du rapport *Feeding the City from the Back Forty* en collaboration avec l'Environmental Task Force afin de montrer comment Toronto pourrait produire 25 % de ses fruits et légumes à partir de 2025;
- La fondation du Rooftop Garden Resource Group qui mène des recherches et fait la promotion des toits verts au Canada;
- L'initiation et l'organisation de la première conférence sur l'agriculture urbaine en Amérique du Nord à Philadelphie en mars 2000;
- La promotion de l'agriculture urbaine vis-à-vis du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario qui l'a incorporée dans ses programmes de subvention et a développé une trousse informative destinée aux particuliers souhaitant pratiquer l'agriculture urbaine¹³;
- L'animation de 25 ateliers destinés aux parents et enseignants et la publication d'un manuel sur les jardins scolaires et les projets de compostage.

Le TFPC été un acteur important dans la protection des terres agricoles périurbaines en s'exprimant lors des multiples consultations municipales et provinciales (Commission Sewell sur l'aménagement et la mise en valeur en Ontario-1993; projet de loi 163 sur l'aménagement-1994; consultation sur le plan d'urbanisme-2001, etc)¹³. Le conseil a ainsi endossé un rôle de porte-parole de la ville centre : il manifestait publiquement l'intérêt de cette dernière à être desservie par une agriculture périphérique plus compatible avec le développement durable qu'une agriculture industrielle importée.

En avril 2009, le TFPC a reçu le *Bob Hunter Environmental Achievement Award*, qui récompense une agence de la ville de Toronto pour son leadership en matière environnementale. En octobre de la même année, le conseil a également reçu une mention d'honneur de la part de la *Community Food Security Coalition* pour sa promotion de la souveraineté alimentaire.

¹³- Direction de la santé publique de Montréal, Op.cit., p.9

POLITIQUES, PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS

Toronto Food Charter

En 2001, Toronto devient la première ville à adopter une charte alimentaire municipale, la *Toronto Food Charter*. Le TFPC a joué un rôle prépondérant dans la rédaction du document. La charte réaffirme le « droit fondamental de toute personne d'être à l'abri de la faim »¹⁴ écrit dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et ratifié par le Canada en 1976. Cet article demande aux États signataires de prendre les mesures appropriées pour assurer la réalisation de ce droit, et la Ville de Toronto, par cette charte, s'engage à soutenir les efforts du Canada dans cette démarche.

Le suivi de cette charte est un document pédagogique en dix points expliquant les raisons qui poussent la Ville de Toronto à soutenir la sécurité alimentaire. Comme la charte adoptée à Vancouver, il s'agit d'une déclaration des droits des citoyens et des responsabilités des autorités en matière de sécurité alimentaire. La *Toronto Food Charter* se distingue toutefois par une reconnaissance légale plus précise des enjeux de sécurité alimentaire. En adoptant ce texte, le conseil municipal de Toronto a endossé sa responsabilité envers tous les résidents pour la performance du système alimentaire. D'autre part, cette législation en matière d'alimentation permet de faire pression sur les entreprises alimentaires pour changer certaines de leurs pratiques jugées peu durables¹⁵.

ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE TORONTO:

- Assurer le droit de chaque résident d'avoir accès à une quantité adéquate de nourriture saine, nutritive et culturellement acceptable sans avoir recours à la fourniture d'urgence;
- Recommander des politiques de revenu, d'emploi, de logement et de transport qui supporte un accès sécurisé et digne à la nourriture;
- Supporter les événements qui mettent en valeur les différentes traditions culinaires de la ville;
- Promouvoir des programmes et services de sécurité alimentaire;
- Commanditer les programmes et services qui font la promotion d'une alimentation saine et préviennent contre les maladies liées à la malnutrition;
- S'assurer d'un accès convenable à de la nourriture saine et bon marché dans les commerces de la ville;
- Adopter des pratiques d'achat de nourriture qui servent de modèle en matière de santé et de responsabilité sociale et environnementale;
- Créer des partenariats avec la communauté, les coopératives, les entreprises et les organisations gouvernementales pour accroître l'offre de nourriture saine;
- Encourager les jardins communautaires qui améliorent l'autonomie alimentaire, proposent une activité améliorant la condition physique, contribuent à nettoyer l'environnement et permettent un développement de la communauté;
- Protéger les terres agricoles locales et soutenir l'agriculture urbaine;
- Encourager le recyclage des matériaux organiques qui améliorent la fertilité des sols;
- Encourager une culture civique qui inspire tous les résidents de Toronto et tous les départements de la Ville à soutenir les programmes alimentaires qui fournissent des bénéfices sociaux, culturels, économiques et de santé;
- Collaborer avec les organismes communautaires, les groupes de résidents, les entrepreneurs et les autres paliers gouvernementaux pour atteindre ces objectifs.

¹⁴-Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, 1976. *Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, Article 11, paragraphe 2

¹⁵- Roberts Wayne, 2003. Digest this: recognizing the right to food usher in a new era of social and environmental gains, *Alternatives Journal*, Vol.29, No 4

Depuis l'adoption de cette charte à Toronto, de nombreuses villes canadiennes ont suivi son exemple, telles Kamloops, Prince-Albert, Saskatoon et Vancouver.

Le Green Roof Bylaw

À la suite des travaux du TFPC et les engagements inscrits dans la *Toronto Food Charter*, Toronto fut la première ville en Amérique du Nord à se doter d'un règlement sur la végétalisation des toits des nouvelles constructions. Adopté en mai 2009 par le conseil municipal, ce règlement oblige les nouveaux bâtiments ayant plus de 2 000 m² de surface au sol à avoir un toit vert.

À partir de mai 2012, seuls les bâtiments résidentiels de moins de 20 mètres de haut seront dispensés de ce

règlement. De plus, le taux de couverture végétale des toits sera croissant avec la taille du bâtiment. Ainsi, pour les bâtiments de moins de 5 000 m², le taux sera de 20 %, tandis que pour ceux de plus de 20 000 m², il sera de 60 %¹⁶.

Le Green Bin Organics Program

Initié en 2002 dans le quartier d'Etobicoke et étendu au reste de la ville à partir de 2005, ce programme de récupération des déchets organiques permet à plus de 510 000 ménages torontois de participer au compostage et d'éviter l'enfouissement de plus de 100 000 tonnes de déchets chaque année. La gestion de ce programme est effectuée par la Ville de Toronto.

PARTENARIATS ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Live Green Toronto

En 2007, la fondation *Live Green Toronto* a été créée. Elle a pour but de participer à la réduction de l'empreinte écologique de la ville en accordant des subventions et une expertise aux projets et organisations œuvrant dans ce sens. De plus, la fondation agit directement dans le soutien de l'agriculture urbaine

en subventionnant plus de 70 projets communautaires environnementaux, tels la construction de jardins communautaires ou la promotion des toits verts et d'énergies renouvelables.

Live Green Toronto est membre du *City Climate Change, Clean Air and Sustainable Energy Action Plan* qui développe plus de 100 pistes d'actions

¹⁶ - Ville de Toronto. "Green Roof Bylaw", page consultée en ligne en mai 2012 au: <http://www.toronto.ca/greenroofs/overview.htm>

ayant pour objectif de réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Ce plan d'action, adopté à l'unanimité par le conseil municipal en 2007, affirme explicitement son soutien à l'agriculture urbaine en citant la production locale d'aliments et l'augmentation du nombre de jardins communautaires comme pistes d'actions.



Food Share

Fondée en 1985 par le maire Art Eggleton, également responsable de la fondation du TFPC, *FoodShare* est une organisation à but non lucratif dont le mandat original était de collecter et de distribuer de la nourriture pour les personnes dans le besoin. Son mandat s'est depuis considérablement élargi pour tenir compte de plusieurs enjeux du système alimentaire.

FOODSHARE:

- La distribution de produits frais;
- Des programmes alimentaires scolaires;
- L'intervention dans des jardins communautaires et la tenue de groupes de cuisine;
- Des ateliers de préparation de nourriture pour bébés chez-soi;
- Des stages pour les jeunes dans les jardins communautaires.

FoodShare est la plus grande organisation canadienne responsable de la sécurité alimentaire, et est reconnue comme une organisation dont les programmes répondent efficacement aux besoins locaux. Plus de 145 000 enfants et adultes bénéficient de ces programmes chaque année. Sa notoriété lui vaut le soutien du gouvernement du Canada, de la ville de Toronto et des différents organismes agissant dans le secteur. Fort de ce soutien, l'organisation promeut des politiques – pouvant porter sur une assistance sociale adéquate, l'agriculture durable ou l'éducation alimentaire – afin de rendre l'alimentation une priorité sociale.

GrowTO

En 2010 la fondation Metcalf a financé et publié une série de rapports proposant des réformes au système alimentaire en Ontario. Un des rapports, intitulé *Scaling Up Urban Agriculture in Toronto: Building the Infrastructure* soulignait les obstacles et les possibilités pour l'agriculture urbaine à Toronto. Un an plus tard, le processus GrowTO fut entamé. Il s'agit d'une démarche axée sur la discussion entre les acteurs impliqués et la concertation vers des actions concrètes. En fait, le processus GrowTo est la première étape pour répondre aux défis soulignés dans le rapport et il devait aboutir dans la création d'un Plan d'Action pour Toronto.

Son mandat était de:

- Réunir les acteurs vitaux de l'agriculture urbaine à Toronto et proposer des solutions aux problèmes qui créaient des divisions
- Souligner le potentiel économique et social de l'agriculture urbaine pour les communautés de Toronto
- Impliquer et informer les citoyens
- Recommander des politiques et des actions sur le terrain

Modelés d'après de nombreuses autres initiatives d'agriculture urbaine à Toronto, GrowTO et le Action Plan sont des efforts collaboratifs. Ils encouragent le support et l'implication du gouvernement, des fonctionnaires et les organisations communautaires de leur ville.

Sous l'impulsion du maire dynamique Art Eggleton, qui a fondé FoodShare et qui est à l'origine du TFPC, Toronto s'est éventuellement mérité l'appellation « The city that works ». Grâce à ses innovations, comme le conseil de politique alimentaire et de l'adoption de sa charte sur l'alimentation, la ville sert d'exemple pour les autres villes canadiennes et nord-américaines désirant s'investir dans la gestion de leur système alimentaire.

Les traits caractéristiques de la ville de Toronto démontrent une centralisation des initiatives et des plus larges structures au niveau communautaire. Les actions tendent à être menées par des organismes communautaires tels que FoodShare, qui entretiennent des liens étroits avec les organismes municipaux, comme le TFPC. Entre les acteurs municipaux et communautaires, il existe donc un dialogue fort sur les orientations à suivre afin d'améliorer le système alimentaire local et d'encadrer l'agriculture urbaine de façon optimale.

CONCLUSION

En somme, Seattle, Vancouver et Toronto ont été plus proactives dans le dossier de l'agriculture urbaine à la suite de l'élaboration et de l'adoption d'une politique alimentaire. De plus, la création d'entités consultatives et administratives, comme les conseils et comités, a été déterminante pour l'élaboration, l'application, l'adaptation et le respect des politiques alimentaires. Il est possible d'observer que les différentes formes et degrés d'implication des acteurs municipaux ont eu un impact sur les systèmes d'alimentation de leurs villes.

La ville de Seattle, avec son climat quelque peu différent des autres villes, a récemment adopté des politiques et des initiatives citoyennes qui lui permettent de rayonner auprès d'autres villes aux États-Unis. Il faut noter que l'implication du secteur municipal s'est fait à la suite de nombreuses pressions citoyennes qui se sont alliées en groupes ou coalitions afin d'exiger que la Ville soit plus proactive dans ce domaine.

À Vancouver, on peut remarquer une forte centralisation des activités par le milieu municipal. En fait, la Ville avec ses organismes délégués à l'agriculture urbaine coordonne des personnes et des organismes autour de projets concrets. La charte alimentaire a clarifié les différentes communications entre les différents intervenants, et a donnée une orientation plus évidente dans les différents projets.

Finalement, Toronto a articulé ses initiatives en agriculture urbaine autour de ses priorités déjà existantes, soit la santé publique. La *Toronto Public Health* coordonnait donc plusieurs initiatives, mais afin de mettre en œuvre tous ses objectifs, la ville s'est alliée avec diverses organisations communautaires orientées vers l'environnement, l'éducation et le travail social.

L'agriculture urbaine est une activité qui fait des nouveaux adeptes chaque année. Elle s'intègre autant dans les questions de design urbain que dans celles de politiques municipales et d'environnement. De nombreuses grandes villes nord-américaines ont su imaginer un développement qui se fait dans le respect de tous et qui contribue même au bien-être de ses communautés. Les citoyens ont donc tout à gagner à ce que leurs administrations locales s'engagent à soutenir des initiatives d'agriculture urbaine.

Bibliographie

Acting Food Policy Council, 2009. Strategic Planning Framework, 10pp.

Audrey Meyer, 2011. Entrevue avec Eric Duchemin pour parler d'agriculture urbaine, In. Bulletin OeconomiaHumana, Vol. 9, No. 4, mai 2011. Document consulté en ligne sur : <http://www.crsdd.uqam.ca/Pages/edagri.aspx>

Arrondissement de Ville-Marie, 2005. Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires, 37pp.z

City Fruit, 2011. Annual Report 2011, 23pp.

Communauté métropolitaine de Montréal, 2011. Plan d'aménagement et de développement, 184 p.

CRAPAUD, « Charte citoyenne montréalaise sur l'agriculture urbaine », page consultée en ligne en mai 2012 au : http://www.crapaud.uqam.ca/?page_id=1687

Direction de la santé publique de Montréal, 2004. Des gestes plus grands que la panse : Vers un Conseil de politique alimentaire à Montréal?, 12pp.

Direction de l'environnement et du développement durable de la Ville de Montréal, 2010, Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, 112pp.

IDRC, « Urban agriculture in Vancouver », page consultée en ligne en mai 2012 au : http://www.idrc.ca/fr/ev-92548-201-1-DO_TOPIC.html

Food Policy Task Force, 2003. « Action Plan for Creating a Just and Sustainable Food System for the City of Vancouver », page consultée en ligne en mai 2012 au : <http://vancouver.ca/ctyclerk/cclerk/20031209/rr1.htm>

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, 1976. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 10pp.

Garrett Steven et al., 2006. Sound Food Report : EnhancingSeattle's Food System, 229pp.

Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal. « Base de données sur le patrimoine », page consultée en ligne en mai 2012 au : http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?&id_bat=9999-02-0014-01

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, « Trousse d'information sur l'agriculture urbaine », page consultée en ligne en mai 2012 au : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/livestock/urbanagbib/welcome.htm>

Roberts Wayne, 2003. Digest this : recognizing the right to foodcouldusher in a new era of social and environmental

Vancouver City Council, November 2007. Mandate and terms of reference Vancouver Food Policy Council

Ville de Vancouver, « Food Policy Council », page consultée en ligne en mai 2012 au : www.city.vancouver.bc.ca/commsvcs/socialplanning/initiatives/foodpolicy/policy/council.htm

Ville de Montréal, Plan d'urbanisme, 2004, document consulté en ligne en mai 2012 au : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3096652&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Toronto. « Green Roof Bylaw », page consultée en ligne en mai 2012 au : <http://www.toronto.ca/greenroofs/overview.htm>

Ville de Vancouver, Policy Report, November 20, 2003, document consulté en ligne en mars 2012 au : <http://vancouver.ca/ctyclerk/cclerk/20031209/rr1.htm>

Ville de Vancouver, « Vancouver Food Policy Council », page consultée en ligne en mai 2012 au : <http://www.vancouverfoodpolicycouncil.ca/>

Ville de Vancouver, « Vancouver Food Charter », page consultée en ligne en mai 2012 au : [http://vancouver.ca commsvcs/socialplanning/initiatives/foodpolicy/policy/charter.htm](http://vancouver.ca/commsvcs/socialplanning/initiatives/foodpolicy/policy/charter.htm)

Ville de Vancouver, 2007. Vancouver Food Charter

Ville de Vancouver, 2009, Urban Agriculture Design Guidelines for the Private Realm, document consulté en ligne en mai 2012 au : <http://vancouver.ca/ctyclerk/cclerk/20090120/documents/p2.pdf>